

RESEAU RACYNES

Structure juridique porteuse : Association RACYNES
Adresse du réseau : 1 rue de Pontoise 78100 Saint Germain-en-Laye



Nom et coordonnées de la personne à contacter :
Dr ARASSUS médecin directeur
01.30.61.70.16

Zone d'intervention géographique : 23 communes Nord -Est YVELINES
Thématique (s) : Soins palliatifs et gériatrie

Critères d'inclusion / population ciblée :

- Résider sur une des communes du secteur d'intervention
- Avoir l'accord du médecin traitant
- Adhérer à la charte du réseau
- Etre une personne atteinte de pathologies chroniques graves, poly pathologies ou gériatriques complexes, en soins continus ou en palliatifs

Partenaires principaux :

- La famille
- Les professionnels de santé libéraux : médecins généralistes, IDE, psychologues, kinésithérapeutes...
- Les institutions sanitaires : hôpitaux parisiens et de proximité, cliniques, unités de soins palliatifs, HAD, autres réseaux
- Les institutions médico-sociales : Coordinations gériatriques, SSIAD, Coordinations handicap, CCAS, EHPAD
- Autres acteurs du domicile : services d'aide à la personne, association de bénévoles ASP

Actions principales : faciliter l'aide à la prise en charge globale et à la continuité des soins, favoriser le partage des informations en respectant la confidentialité, diffuser la culture et la démarche palliative.

Pour les professionnels de santé :

Objectifs :

- Amélioration de la qualité de la prise en charge
- Développement de l'expertise
- Coordination des différents acteurs médico-sociaux

Moyens :

- Visite à domicile conjointe
- Réunion de coordination
- Astreinte téléphonique 24/24 et 7j/7
- Protocoles de soins
- Optimisation des liens ville-hôpital

Propositions :

- Conseils thérapeutiques
 - Formations
 - Accompagnement et soutien
 - Aide à la décision
-

Pour les patients :

Objectifs

- Maintien sur le lieu de vie choisi
- Qualité de vie et de prise en charge
- Soulagement de la douleur et des symptômes d'inconfort
- Aide et soutien des aidants

Moyens :

- Evaluation globale : physique, psychologique et sociale
- Suivi à domicile et téléphonique
- Astreinte téléphonique 24h/24 et 7j/7

Propositions :

- Projet personnalisé de santé
 - Aide et suivi de la mise en place des aides humaines et matérielles et les démarches socio-financières
 - Conseils et éducation thérapeutiques
 - Soutien et accompagnement
-

Pour les établissements de santé :

- Optimisation des liens ville-hôpital : participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire, aide à l'organisation du retour à domicile et anticipation des hospitalisations.